

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 3 octobre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DJS 277 - DDCT Subvention (20 000 euros) à l'Association Maison des Volontaires (13^e).

M^{me} Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel M^{me} la Maire de Paris propose une subvention à l'Association Maison des Volontaires, 64, rue Pouchet (17^e) ;

Vu l'avis du conseil du 13^e arrondissement en date du 13 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant 20 000 euros est attribuée à l'Association Maison des Volontaires (146941), 64, rue Pouchet (17^e) pour son projet « Lien social – Développement de la Maison des Volontaires » (2016_07932 DDCT et 2016_08250 Jeunesse).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée :

Sur les crédits de la Direction de la Jeunesse et des Sports :

Pour 15 000 euros, au chapitre 65, nature 6574, rubrique 422, ligne VF88004 « Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse » du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2016 et suivants, sous réserve de la décision de financement ;

Sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires :

Pour 5 000 euros au titre de la Vie Associative, au chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, compte budgétaire VF14007 « Provisions pour subventions de fonctionnement au titre de l'animation locale », du budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO